



## REGLEMENT INTERIEUR

### A L'ATTENTION DES USAGERS DU CINEMA LE GRAND LUX

*Toute personne présente sur le site Le Grand Lux (au sens le plus large incluant le complexe et les abords immédiats) est tenue de respecter le règlement intérieur suivant (« le Présent Règlement »). Le fait d'entrer sur le site Le Grand Lux implique automatiquement l'acceptation des dispositions du Présent Règlement sans aucune réservation.*

**1** - L'entrée aux animaux est interdite dans le complexe, à l'exception des chiens de garde pour la sécurité et des chiens accompagnant des non-voyants pourvu qu'ils soient tenus en laisse.

**2** - Il est strictement interdit d'utiliser dans les salles de projection des appareils photographiques ou des appareils permettant de filmer ou autres objets susceptibles de gêner la vision du film ou son audition, y compris notamment le laser. Il est également strictement interdit d'entrer dans le complexe avec des objets pouvant servir de projectile, constituer une arme ou autres objets susceptibles d'influencer le bon déroulement de l'activité ou susceptibles de mettre en péril la sécurité du public et des biens. Pour la sécurité de tous, le contenu des sacs pourra faire l'objet d'un contrôle. Tous les objets encombrants devront être déposés et repris après la séance auprès de la consigne située au contrôle.

**3** - Il est interdit aux visiteurs d'utiliser des téléphones mobiles dans les salles. Le Grand Lux remercie ses visiteurs de bien vouloir éteindre leurs portables avant de passer le poste de contrôle.

**4** - Le Grand Lux décline toute responsabilité quant aux vols, à la perte ou à la détérioration de quelque nature qu'il soit d'objets personnels (y compris d'objets déposés en consigne) sur tout le site Le Grand Lux.

**5** - Chaque visiteur se doit de faire valoir toute réduction avant l'achat de son billet (et sous réserve de la présentation d'un justificatif). Dans la négative, la réduction ne pourra être appliquée. Les billets de 200 et 500 euros ne seront pas acceptés en caisse (art L.112.5 du Code monétaire et financier). Les chèques bancaires ne sont plus admis comme moyen de règlement. Les billets achetés ne sont ni échangeables, ni remboursables.

**6** - Aucune contremarque et aucune carte d'abonnement ne sont acceptées après leur date de validité. Les contremarques et les cartes d'abonnement ne sont ni reprises, ni échangées.

**7** - Les visiteurs de moins de 16 ans et de moins de 12 ans ne seront pas admis pour les films soumis à une interdiction (Interdit -16 ans et -12 ans) même si ces enfants sont accompagnés de leurs parents. Le Grand Lux est dans l'obligation de veiller au respect de ces dispositions. Seul un document officiel revêtu d'une photographie et justifiant l'âge du visiteur fera foi.

Pour des raisons médicales (le volume sonore n'étant pas adapté aux plus petits), de sécurité et de confort commun, les enfants de moins de 2 ans, ne peuvent accéder à nos salles.

Par ailleurs, les visiteurs de moins de 18 ans sont sous l'entière responsabilité de leurs parents et les mineurs de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par une personne plus âgée.

**8** - Chaque visiteur se trouvant après le poste de contrôle doit être en possession d'un ticket de cinéma conforme et doit conserver ce ticket jusqu'à la sortie du complexe. Le ticket n'est valable que pour le film, la salle et la séance mentionnés sur le ticket.

À tout moment, la direction du Le Grand Lux se réserve le droit de faire un contrôle de billets en salle ou dans les zones situées après le poste de contrôle. Par conséquent, la personne ne pouvant présenter un ticket de cinéma valable lors d'un simple contrôle effectué par un membre de l'équipe du cinéma Le Grand Lux, sera éconduite à l'extérieur du complexe.

**9** - Aucune réduction n'est accordée au cas où un visiteur manque le début de la séance. Les postes de contrôle sont fermés 15 minutes après le début des séances, afin de ne pas déranger les spectateurs déjà installés en salle. Les visiteurs sont donc invités à se présenter à temps pour obtenir leur ticket ainsi que pour accéder aux salles.

**10** - Il est strictement interdit aux visiteurs de passer le poste de contrôle avec de la nourriture extérieure au Le Grand Lux. Cette nourriture devra être déposée à l'accueil et sera reprise après la séance.

**11** - Il est formellement interdit de fumer dans tout le complexe, y compris les cigarettes électroniques.

**12** - Les fauteuils situés à côté des emplacements destinés aux personnes à mobilité réduite doivent être prioritairement mis à disposition ou libérés pour ce public ou leurs accompagnants. Il pourra être demandé aux spectateurs de se déplacer afin de ne pas laisser de fauteuil vide dans une rangée et de permettre ainsi à des spectateurs d'être côte à côte.

**13** - Le Grand Lux se réserve le droit de refuser l'entrée aux visiteurs ou d'éconduire les visiteurs qui présenteraient un état d'ébriété, qui auraient un comportement violent vis à vis du personnel ou vis à vis de la clientèle, qui, de par leur comportement, seraient susceptibles de gêner les autres visiteurs, qui seraient sous l'influence de produits influençant le comportement moral ou physique de nature à gêner les autres visiteurs et/ou le bon déroulement de l'activité du complexe ou les visiteurs qui d'une façon générale ne respecteraient pas le Présent Règlement et/ou les instructions de l'équipe chargée de sa bonne application.

**14** - Toutes dégradations à l'intérieur et à l'extérieur du site Le Grand Lux sont strictement interdites. Le Grand Lux pourra mettre en jeu la responsabilité de toute personne lui ayant causé un dommage et demander la réparation de son entier préjudice, y inclus les frais judiciaires.

**15** - Une copie du Présent Règlement peut être obtenue via le site internet du cinéma Le Grand Lux ([www.legrandlux.fr](http://www.legrandlux.fr)) ou après demande auprès de l'équipe du cinéma Le Grand Lux.

Toutes demandes ou réclamations doivent être transmises par écrit à :

LE GRAND LUX - 5 rue de la Ferme - 85500 LES HERBIERS

*Toute infraction au Présent Règlement impliquera l'exclusion immédiate du complexe Le Grand Lux sans remboursement de tickets. Les membres de l'équipe du cinéma Le Grand Lux et l'éventuel service de sécurité sont chargés de l'application du Présent Règlement, et se réservent le droit de faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire*